## La rentrée en Accueil et 1er Maternelle

## A quelle date ?

La rentrée a lieu officiellement le Mardi 1 septembre 2020 .

Cependant, afin de privilégier l'acc ueil des enfants de la section maternelle, une « rentrée anticipée» est prévue le lundi 31 août (de 15h à 16h30).

Durant cette période, il vous est loisible de vous rendre à l'école afin de rencontrer la (les) institutrice(s) de votre enfant ainsi que les différents locaux de la section maternelle.

Afin de pouvoir accueillir au mieux vos enfants le 1 septembre, pouvez-vous apporter le matériel demandé le jour de la « rentrée anticipée».

## **Que doit-on apporter**?

Il serait souhaitable que vous puissiez apporter dès la rentrée:

- \*Un cartable suffisamment grand pour y mettre farde de communication et boîte à tartines.
- \*Une photo d'identité de votre enfant
- \*Deux, trois photos de famille
- \*Une boîte de« kleenex»
- \*Un grand sac réutilisable
- \*Deux vignettes de mutuelle
- \*Une composition de ménage (demander à la commune, pour les nouveaux élève s).
- \* Des vêtements de rechange (sous- vêtements, chaussettes, pantalon, t-shirt, pull).

Le tout marqué au nom et prénom de l'enfant.